



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne
Courriel : fewassm@gmail.com

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 mai 2019

Présents :

Geoffrey BLAFFART, Isabelle CAMMARATA, Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Catherine DUNGELHOEFF, Gwenaëlle LEFEBVRE, Laurence LICOUR, Isabelle LINKENS, Salvatore LORIA, Sophie MEUNIER, Francis PITZ, Alain ROZENBERG, Benoit VAN TICHELEN

Excusé :

Frédéric Tornabene

Invitée :

Murielle NORRO, coordinatrice

Modification de l'ordre du jour :

Psytoyens ne pouvant être présent, ce point est reporté et remplacé par : retour de la rencontre de la délégation au Cabinet Gréoli du 3 mai 2019

1. Approbation du PV du CA du 9 avril 2019

Le PV est approuvé moyennant les remarques ci-dessous :

- Point 2 , page 2 : pour être en adéquation avec le courrier envoyé aux Présidents de partis, on demande l'accord de l'AG pour continuer à travailler sur base du texte actuel.
- Point 7.4 : précision, on met le nom des SSM concernés pour officialiser le fait qu'ils participent au groupe de travail comme représentant de la Féwassm.
- Le CA propose que l'argumentaire soit retravaillé au CA du 16 juillet de 12h à 13h.

2. Retour de la délégation

La délégation a rencontré Mr Dorekens le 3 mai 2019. L'enveloppe prévue a été inscrite au budget mais non consommée. Il y a donc un risque qu'elle ne nous soit pas attribuée. La suite dépendra du nouveau gouvernement. Le dossier SSM n'est pas le plus urgent mais il est bien avancé.

Mr Dorekens propose une marche à suivre : le lendemain des élections, renvoyer un courrier aux présidents de partis en demandant que la reprise du travail de concertation soit mise dans l'accord de gouvernement. Dès le nouveau ministre connu, demander un RDV au chef de Cabinet pour mettre sur pied un groupe de travail. Attirer l'attention du Cabinet sur ce qui était prévu en termes de financement.

Le Bureau se charge de rédiger le courrier.

3. ANM

Les accords du non marchand ont été signés. Il y a une augmentation de l'enveloppe à partir de ~~2020~~ 2018. Ce sera à la commission paritaire de déterminer s'il y a augmentation de la prime de fin d'année ou des jours de congés supplémentaires. *Pour notre commission paritaire, il s'agit d'une augmentation de la prime de fin d'année toutes charges comprises.*

Un budget a été dégagé pour la concertation et redistribué aux syndicats et aux fédérations. +/- 2800€ pour le projet de site internet pour la Féwassm.

La redistribution de l'enveloppe est calculée sur base du cadastre d'où l'importance qu'il soit bien rempli.

Dans la foulée de la discussion, il semble intéressant d'interroger les syndicats sur la possibilité d'avoir un aménagement de fin de carrière dans les SSM (G.Blaffart)

4. FASS

La question de l'adhésion se pose. La difficulté étant d'y être physiquement. La Fass est très active à Bruxelles. Nous pourrions faire le lien avec les autres fédérations et se répartir les mandats.

Alain Rozenberg va faire un retour au CA du 16 juillet de ce qui s'y travaille et ce qui s'y défend.

La décision est prise de renouveler la cotisation.

5. Retour de commissions

CAF : travaille sur la fonction administrative. Proposition d'envoyer un questionnaire aux membres portant sur cette fonction. Accord du CA pour l'envoi après remarques éventuelles et validation du questionnaire.

Ethique et clinique : poursuite du travail sur l'évaluation avec une demande du groupe de se recentrer sur la clinique. Psytoyen est associé à ce travail et le Crésam reste en appui. Comme

support : "La Folie Evaluation. Les fabriques De La Servitude" de Alain Abelhauser, Marie-Jean Sauret et Roland Gori.

Stratégique et politique : travail, sur la communication interne et externe de la Féwassm. Listing des moyens qu'ils faut modifier, renforcer, créer.

Proposition d'une journée portes ouvertes, tous les SSM le même jour, chacun déclinant cette journée à sa façon. Utiliser 1 jour Aviq. Accord du CA pour solliciter les SSM.

A créer : un groupe de travail pour la création d'un site web

Question : faut-il un groupe de travail qui se pencherait sur l'impact des réformes de soins de santé sur nos pratiques ?

6. AG du 18 juin 2019

- Comptes et budget : le CA arrête les comptes et les présente à l'AG.
- Subvention facultative de l'AVIQ : propositions pour utiliser la totalité du budget (l'engagement de Murielle Norro a eu lieu en mars) – augmentation du temps de travail de la coordinatrice – organisation d'un grand événement type colloque – création du site internet. Il faut déterminer les frais qui sont éligibles.
- Présentation du rapport d'activité sous forme de power point
- Proposition de modification des statuts : le groupe de travail a relevé les articles qui posaient question depuis la première version et a intégré les obligations du code des sociétés.
 - changement d'adresse du siège social : SSM Entre Mots à Ottignies
 - à modifier, les articles 7,8,10,16,20,21,22,23,24,27,28,29,31,34,36,37
- ROI : changement des n° d'articles.

Durant les débats, le travail de la coordinatrice est évoqué et des questions se posent : le temps de travail est-il suffisant ? faut-il prévoir un bureau fixe ? si oui dans un SSM ou une maison des associations ?

Il est nécessaire de lister les tâches qui lui incombent. Nous devons également être attentifs à ne pas la solliciter en dehors de ce qui est décidé en CA.

Le Bureau se réunit le 7/6 et fera une proposition au CA.

7. Suivi : Aviq

Aviq/ONE

Projet prison

Article dans le journal des médecins

Visa pour les psychologues

Les points sont reportés.

8. Newsletter

Chantal Dambly fera une proposition de newsletter au Bureau à partir des points évoqués au CA

9. Divers

Pas de Divers

Dates des prochains CA : le 16/7 de 12h à 16h
Les 20/8, 17/9, 15/10, 19/11, 17/12 de 13h à 16h

Le CA est levé